

BOURSE de cueillette de données



Offerte par le professeur Amissi Manirabona

OBJECTIF

Le CICC offre une bourse de 5,000\$ à un(e) étudiant(e) de maîtrise ou de doctorat désirant faire l'étude de terrain de son mémoire ou de sa thèse sur le thème de recherche suivant : « La rareté des poursuites criminelles à l'encontre des entreprises responsables de la mort ou des blessures en milieu de travail : points de vue des acteurs ».

CONDITIONS

- Étudiant à la maîtrise ou au doctorat n'ayant pas commencé son mémoire ou sa thèse;
- L'étudiant(e) sera dirigé(e) par Amissi Manirabona ou en co-direction avec celui-ci;
- La cueillette de données consistera à recueillir les entrevues d'une heure maximum auprès de certains avocats évoluant en justice criminelle (au moins 10). Elle doit être complétée au mois de mars 2015;
- Le versement de la bourse sera réparti en 8 paiements de 625\$.

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats doivent faire parvenir :

- 1) Une lettre de présentation;
- 2) Un curriculum vitae;
- 3) Une copie des notes obtenues au niveau des études supérieures.

DEPÔT DU DOSSIER

- Par courriel, en **un seul fichier format PDF**, à cicc@umontreal.ca
- Date limite : **le dimanche 20 juillet 2014 à 17h**;
- Seuls les dossiers complets seront pris en compte.
- Aucune exception ne sera faite

DATE LIMITE
13 juillet 2014